



**RETURN BIDS TO:**

**Shared Services Canada (SSC)**  
Procurement and Vendor Relationships  
180 Kent Street, 13th Floor  
Ottawa, Ontario  
K1P 0B6

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Services Partager Canada (SPC)**  
Acquisitions et relations avec les  
fournisseurs  
180 rue Kent, 13ieme étage  
Ottawa, Ontario  
K1P 0B6

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Procurement and Vendor Relationships | Achats et  
relations avec les fournisseurs  
EO Division | Division EO  
180 Kent Street | 180 Rue Kent  
13th Floor  
Ottawa, Ontario  
K1P 0B6

<b>Title – Sujet</b> Service international par satellite VSAT C et bande Ku pour Services partagés Canada	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> R000041820/A	<b>Amendment No. – N° de modif.</b> <b>004</b>
<b>Client Reference No. – N° référence du client</b>	<b>Date</b> <b>13 Aout, 2019</b>
<b>GETS Reference No. – N° de reference de SEAG</b>	
<b>File No. – N° de dossier</b>	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin <b>THE CLOSING DATE IS : LA DATE DE CLOTURE EST :</b> <b>at – à 11 :00 am on – le 26 Aout, 2019</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b>  Daylight Savings time (DST)  Heur Avance de l'est (HAE)
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à:</b>  Kenny Leung	<b>Buyer Id – Id de l'acheteur</b> CCG
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> 613 790-6964	<b>FAX No. – N° de FAX</b> Not applicable
<b>Delivery required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivered Offered – Livraison proposée</b>
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction :</b> Kenny Leung: (613) 790-6964 Shared Services Canada (SSC), 180 Kent Street, 13th Floor, Ottawa, Ontario, K1G 4A8	
<b>Vendor/firm Name and address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b>	
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)-</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



## **MODIFICATION # 004 A LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Le but de cette modification est de:

- 1) Réviser l'énoncé des travaux - Annexe A ;
- 2) Réviser formulaire de soumission;
- 3) Modifier les annexes B1;
- 4) Modifier les annexes B2 .
- 5) Réviser la demande de proposition pour modifier la correction
- 6) Répondre aux questions des soumissionnaires

---

### **1) À l'Annexe A Énoncer des travaux (EDT):**

**SUPRIMER** Annexe A (EDT) dans son intégralité;

**INSERT** Annexe A, Énoncé des travaux (EDT) \_ 2019-08-12 \_ Rev.2

### **2) À formulaire de soumission:**

**SUPRIMER** formulaire de soumission dans son intégralité;

**INSERT** FORMULAIRE DE SOUMISSION\_ 2019-08-12 \_ Rev.2

### **3) À l'Annexe B1:**

**SUPRIMER** Annexe B1 dans son intégralité;

**INSERT** Annexe B1 \_ 2019-08-12 \_ Rev.2

### **4) À l'Annexe B2:**



**SUPRIMER** Annexe B2 dans son intégralité;

**INSERT** AnnexeB2 \_ 2019-08-12 \_ Rev.2

## 5) À demande de porposition (DDP) :

**SUPRIMER** DDP dans son intégralité;

**INSERT** DDP \_ 2019-08-12 \_ Rev.1

## 6) Répondre aux questions des soumissionnaires (Q&R) :

Question 12: Section 5.3, a. i et ii, répertorie les exigences relatives aux ressources de services professionnels. L'exigence ne semble pas couvrir les services professionnels, veuillez confirmer l'applicabilité de cette exigence. Cela peut également avoir des conséquences sur 7.11 iv. Et 7.29.

**Answer 12: La ressource de service professionnel ne fait pas partie des besoins. Veuillez vous reporter à la mise à jour dans lervice international par satellite VSAT C et bande Ku pour DDP daté du 08\_12\_2019\_MOD\_001**

Question 13: Section 5.3, c. énumère les exigences liées à la certification OEM, si nous comprenons bien que le matériel n'est pas fourni au client, veuillez confirmer l'applicabilité de cette exigence.

**Answer 13: Veuillez vous reporter à la mise à jour dans lervice international par satellite VSAT C et bande Ku pour DDP daté du 08\_12\_2019\_MOD\_001**

Question 14: Section 5.3 d. répertorie les exigences liées à la fourniture de logiciels et à l'obligation de fournir une certification et / ou une autorisation; toutefois, tel que nous l'entendons, le logiciel n'est pas fourni au client, veuillez confirmer l'applicabilité de cette exigence.

**Answer 14: Veuillez vous reporter à la mise à jour dans lervice international par satellite VSAT C et bande Ku pour DDP daté du 08\_12\_2019\_MOD\_001**

Question 15: La section 7.6 c) a une exigence d'OTAN SECRET, mais le LVERS a une exigence d'OTAN confidentiel. Veuillez confirmer l'exigence de sécurité.

**Answer 15: La LVERS pensait que l'attestation de sécurité du personnel secret de l'OTAN (10a) était nécessaire pour accéder à l'OTAN confidentiel. Il n'y a aucun changement requis. Cependant, cette clause d'escorte est manquante dans la version anglaise. Veuillez consulter la mise à jour dans International VSAT\_RDDP\_datée du 08\_01\_2019\_MOD\_001.**

Question 16: Section 7.28 lists requirements for training in accordance with the Annex A, training was not found as part of Annex A, please confirm.

**Answer 16: Training is not part of requirement. Please see update in International VSAT\_Request for Proposal (RFP) dated 08\_01\_2019\_AMD\_001.**



Question 17: Annexe A, 2.7 et 2.9.4. Dans la section 2.7 « TST » est utiliser, et dans la section 2.9.4 « TNT » est utiliser. Est-ce que les deux termes (TST et TNT) ont la même valeur pour n'importe quel mois? Veuillez décrire la différence dans l'utilisation des deux termes.

**Answer 17: Les termes « TST » et « TNT » ont la même valeur, peu importe le moi**

Question 18: Annexe A, 2.7.1.1. Dans la section 2.6.1, la disponibilité des services est indiqué a 99.8%, mais dans la section 2.7.1.1 - crédits de paiements, il n'y a aucune indication pour quand les crédits commence à s'appliquer. Les crédits sont-ils désignés pour quand la disponibilité du cible du service n'est pas satisfait? S'il vous plait confirmer.

**Answer 18: Oui, les crédits s'appliquent seulement lorsque les cibles de la disponibilité du service ne sont pas atteintes.**

Question 19: Annexe A, 3.3.2.1. Liste les exigences pour le segment spatial satellite de type 1 et de type 3, mais dans la section 3.1.1.1, seulement le type 3 est inclus. S'il vous plait confirmer.

**Answer 19: : Les sections 3.3.2.1 et 4.3.2.1 de l'énoncé des travaux ont été modifiées afin de tenir compte du besoin de fournir uniquement le service de type 3. Par ailleurs, l'échelle d'établissement des prix a été modifiée pour présenter uniquement les prix du segment spatial satellite de type 3.**

Question 20: Annexe A, 4.3.2.1. Liste les exigences pour le segment spatial satellite de type 1 et de type 3, mais dans la section 4.1.1.1, seulement le type 3 est inclus. S'il vous plait confirmer.

**Answer 20: Les sections 3.3.2.1 et 4.3.2.1 de l'énoncé des travaux ont été modifiées afin de tenir compte du besoin de fournir uniquement le service de type 3. Par ailleurs, l'échelle d'établissement des prix a été modifiée pour présenter uniquement les prix du segment spatial satellite de type 3.**

Question 21: : Les annexes B1 et B2, les feuilles de prix ont des feuilles pour le faisceau primaire et le faisceau secondaire. Toutefois, il n'y a aucune mention de ces termes dans l'annexe A. Ces quoi l'exigence?

**Answer 21: On entend par faisceau primaire le faisceau ayant les meilleures caractéristiques (PIRE et G/T) qui sera offert en priorité lorsque le service sera demandé par l'entrepreneur. Si le segment spatial n'était pas disponible sur le faisceau primaire, alors le segment spatial sur le faisceau secondaire pourrait être offert afin de satisfaire les exigences de service. L'énoncé des travaux a été modifié pour inclure la définition de faisceau primaire et de faisceau secondaire.**

Question 22: La section 7.35 b) discute la transitions des services pour le service satellite UHF, doit-il être corrigé pour dire service satellite bande C et Ku?

**Answer 22: La section 7.35 de la demande de propositions a été modifiée pour corriger la manière dont elle était formulée, en supprimant la référence au service satellite UHF.**

Question 23 : Annexe A, 2.3.3.3, le « MSDI » pour la livraison de service de priorité régulier est définis en jour ouvrables, mais la livraison de service de priorité expresse est définie en jours civil. S'il vous plait confirmer.

**Answer 23: La prestation de service de priorité ordinaire est définie en jour ouvrables, mais la prestation de service de priorité expresse est définie en jours civils.**



Question 24: Annexe A 2.3.3.3, combien de fois la clause de livraison de service de priorité expresse sera-t-elle invoquée et dans quelles situations et pour quels services spécifiquement dans l'énoncé des travaux?

**Answer 24: La prestation de service de priorité expresse est invoquée pour les situations qui nécessitent cette exigence.**

Question 25: Annexe A 3.4.1.7, avez-vous des exigences de sécurité spécifiques au téléport contre les accès non-autorisée?

**Answer 25: Non, il n'y a aucune exigence particulière, pourvu que les accès au téléport soient sécurisés. En ce qui concerne les exigences de sécurité au téléport, la section 3.4.1.8 de l'Énoncé des travaux a été modifié. De plus, veuillez vous référer au Formulaire 3 - Formulaire d'attestation de la conformité technique pour connaître l'exigence relative au téléport.**

Question 26: Avec la date de clôture en août, nous auront besoins d'une extension de quatre (4) semaines, est-il possible d'être accommodé?

**Answer 26: Nous acceptons de repousser la date de clôture au lundi, 26 août, 2019.**

Question 27: Dans la DDP, le CDM-600 Comtech est demandé. Le CDM-600 n'est plus produit par Comtech. Est-ce que SPC accepterait un modem équivalent, actuellement fabriqué, comme le CDM-625 qui peut supporter les communications série et « IP »?

**Answer 27: Oui, SSC accepte le modem Comtech CDM-625 comme étant équivalent. Toutes les références au modem Comtech CDM-600, autant dans l'énoncé des travaux que dans les tableaux de prix ont été modifiées pour refléter l'utilisation du modem Comtech CDM-625.**

Question 28: Dans la DDP il y a aussi une possibilité de fournir autre modems. Est-ce que SPC connaît en quelle direction leurs clientèles vont aller en vue que « IP » est la nouvelle norme? Quels modems pourraient être requis dans le cadre de ce contrat potentiel?

**Answer 28: Si un autre type de modem est nécessaire, SPC avisera l'entrepreneur qu'un nouveau type de modem sera fourni à l'entrepreneur afin d'être installé au téléport pour assurer la compatibilité du service.**

Question 29: Nous demandons des éclaircissements supplémentaires sur les classifications d'OTAN du document LVERS. Nous avons examiné le document LVERS et nous avons également parlé au DSIC. Ce n'est pas clair si ceci empêche les pays non membre d'OTAN de fournir des installations au sol ou des vaisseaux spatial pour supporter les missions décrites dans la DDP. Veuillez clarifier davantage ou diriger-nous à autre sources où nous pouvons obtenir une réponse spécifique.

**Answer 29: Le soumissionnaire doit se soumettre aux conditions telles que stipulées dans la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS). Ces conditions sont liés à la fourniture de la capacité satellite, aux services de téléport, aux liaisons de raccordement de terre, et toute autres sous-systèmes reliés.**

Question 30: En raison de la portée de cette DDP (demande de service global) et le montant de ressources besoins pour fournir une réponse complète, nous demandons un délai de 45 jours pour avoir assez de temps pour compléter la proposition.



**Answer 30: Veuillez-vous référer à la réponse à la question 27.**

Question 31: Dans la DDP vous demandé pour les modems CDM-600 de Comtech. Ces modems ne sont plus disponibles et ne sont plus supporté par Comtech. Veuillez clarifier si nous pouvons utiliser un modem comparable (c'est-à-dire CDM-625A) qui sera compatible par arrière avec les modems « legacy » déjà déployé.

**Answer 31: Veuillez-vous référer à la réponse à la question 27.**

Question 32: Le modem normalisé supportera les budgets de liaison demandés dans la DDP. Toute fonctionnalité optionnelle serait soumise à des frais supplémentaires. Veuillez accepter ou autrement clarifier.

**Answer 32: Si le budget de liaison demande des options de service qui ne sont pas fournis par le modem standard faisant parti du service de modem, SPC prendrait des arrangements pour la prestation du service de modems avec le modem requis pour rencontrer les exigences du budget de liaison.**

Question 33: La section 5.3, c. liste les exigences relatif à l'attestation du fabriquant original des matériaux. On comprend que les matériaux ne seront pas fourni aux clients, veuillez confirmer comment cette exigence s'applique.

**Answer 33; La section 5.3c a été enlevé de la demande de soumission.**

Question 34: 8.La section 5.3, d. liste les exigences relatif à la fourniture des logiciels et la demande de fournir d'attestation et/ou d'autorisation, mais comme nous comprenons, les logiciel ne seront pas fournis au client. Veuillez confirmer comment cette exigence s'appliquent.

**Answer 34; La section 5.3d a été enlevé de la demande de soumission.**

**Question 35:** Dans les annexes B1 et B2, instructions, il y a une déclaration dans les notes sous note 2 qui fait référence à la clause 4.3(d) dans la partie principal du DDP. Nous sommes incapables de trouver cette clause. Veuillez confirmer la bonne référence.

**Answer 35: La référence est 4.3 (b). Les tableaux de prix, annexe B1 et annexe B2, ont été corrigé en vertu de cette réponse.**

**Question 36:** Dans la DDP, section 4.2, « Après avoir fait la conformité obligatoire, les offres de plainte seront évaluées plus en détail sur la base de critères Notés afin de déterminer la qualité globale de la proposition technique. Ces critères sont identifiés à l'annexe E. », l'annexe E est la demande de rajustement du taux de change, veuillez confirmer.

**Answer 36: La référence est plutôt l'annexe D – Méthodologie d'évaluation technique et financière. Ce document a maintenant comme titre annexe D et non annexe E.**

**Question 37:** La demande de proposition par SPC pour les services satellites dans les bandes VSAT international C et Ku effectué le 5 juillet 2019 nécessite de vastes ressources techniques et prend beaucoup de temps si le soumissionnaire veut fournir une soumission conforme qui répond à tous les couvertures obligatoires primaires et secondaires et les couvertures non obligatoires primaires et secondaires entre le Canada et 3 zones de couverture satellite séparées dans la bande C et les



Shared Services Canada  
Services partagés Canada

couvertures obligatoire primaire et secondaire et les couverture non obligatoire primaire et secondaire entre le Canada et 5 zones de couverture satellite séparé dans la bande Ku, alors le soumissionnaire demande un délai jusqu'au 23 septembre 2019.

**Answer 37: Nous accepterons de repousser la date de clôture au lundi le 26 août, 2019.**

**TOUTS LES AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À CETTE DEMANDE D'OFFRE,  
DEMEURE INCHANGÉ**